

Plan de viabilité hivernale de la Ville de Troyes

Avec des baisses de températures prévues jusqu'à ce week-end, la Ville de Troyes est prête. Depuis hier, mercredi 20 novembre, les services étaient prêts à déclencher l'intervention et depuis la tombée des premiers flocons, les déneigeuses sont sur les routes. Les services sont équipés pour faire face au gel, aux potentielles chutes de neige et assurer le maintien de la circulation en cas d'intempéries. Le plan de viabilité hivernale est effectif **du 15 novembre 2024 au 14 mars 2025, 24h/24**.

A Troyes, une cinquantaine d'agents municipaux sont mobilisés durant les périodes normales. En cas de fortes intempéries, les effectifs peuvent atteindre 100 agents. Ces derniers ont la capacité de dégager 180 km de voies à l'aide de six saleuses équipées de lames de déneigement et d'une centrale à saumure (mélange d'eau et de sel) permettant d'améliorer, dans certaines conditions, les actions de salage. En cas d'intempéries nécessitant l'intervention des services, jusqu'à 90 tonnes/jour de sel peuvent être répandues sur les chaussées et les trottoirs. Le CTM est équipé d'un hangar stockant 500 tonnes de sel de déneigement pour faire face durablement aux intempéries. Les agents concernés interviennent aussi, avec des engins légers ou manuellement selon les zones, pour traiter les trottoirs, les pistes cyclables et les cours d'écoles, ainsi que les cheminements dans les parcs et jardins.

Par ailleurs, les interventions ne se font qu'à la suite de l'apparition des problèmes météorologiques (chutes de neige, gelées nocturnes, etc.). Une intervention trop précoce (sans neige, ni verglas) pourrait endommager les chaussées et serait donc inefficace.

À noter : les gardiens d'immeubles, les propriétaires de maisons ou de commerces, ont l'obligation de saler et déneiger devant leurs portes afin d'éviter toute glissade aux passants et permettre l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr